



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 30 janvier 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 24 janvier 2020

Secrétaire de séance : Madame Anne VÉRISSIMO

L'An deux mil vingt, le 30 janvier à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (25) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Marylène HEYE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Ghislaine HOUEL, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Madame Florence LUZEUX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Karine LHARMINEZ, Monsieur Éric DOCQUIER, Monsieur Jimmy COUPÉ (arrivée à 19h15), Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Philippe SIX, Madame Sandrine PROUVOST, Madame Virginie ROSEZ (arrivée 19h15), Monsieur Samuel DEVOYE, Monsieur Jean-Denis VOSSAERS, Monsieur Pierre-Gérard WILLEMETZ.

Excusés ou Absents : (8) Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE (pouvoir donné à Mme Karine LHARMINEZ), Monsieur Laurent DEGRYSE (pouvoir donné à Mme Isabelle VERBEKE), Monsieur Gérard REMACLE (pouvoir donné à Mme Claudine HEYMAN), Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU (pouvoir donné à Mme Marylène HEYE), Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à M. Jimmy COUPÉ), Madame Apolline MIGNOT (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Régis VALOUR, Monsieur Valère DORNEZ (pouvoir donné à Mme Sandrine PROUVOST).

10 - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS - ANNEE 2018.

Rapport de Madame Marylène HEYE, Adjointe chargée des travaux, du patrimoine immobilier bâti et non bâti.

Vu en commission n°2 le 20 janvier 2020.

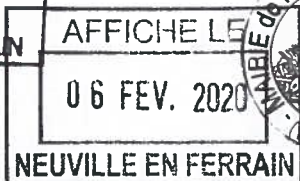
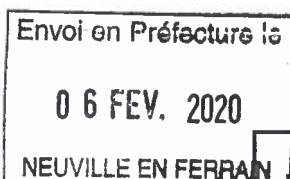
Suite à la délibération n° 19 C 0651 du Conseil de la Métropole du 11 octobre 2019, la Métropole européenne de Lille nous a communiqué le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers de l'exercice 2018. Conformément aux dispositifs des articles L 2224 -17-1 et D 2214-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.

Il est proposé d'en acter la présentation au conseil municipal.

- **Ouï l'exposé de Madame Marylène HEYE, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Marie TONNERRE-DESMET
Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne
de Lille



collection **RAPPORT**

SYNTHÈSE **RAPPORT ANNUEL 2018**

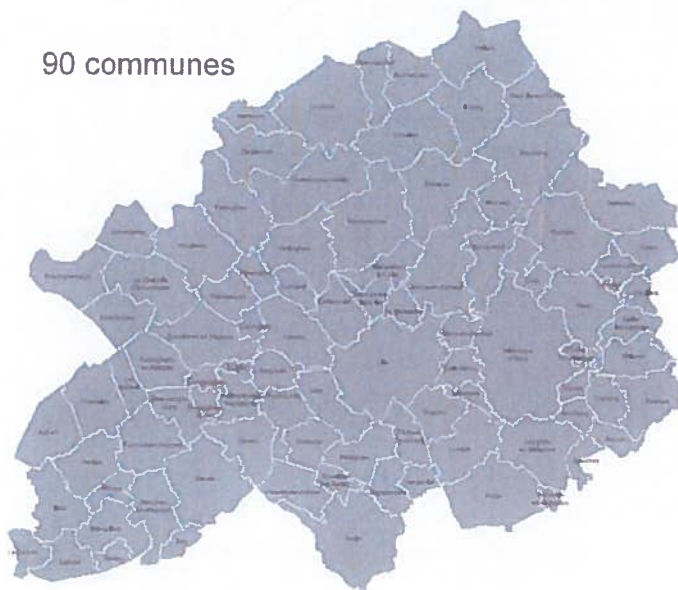
SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION
ET DE GESTION DES DÉCHETS



MEL les éditions

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

90 communes



La Métropole Européenne de Lille dispose de la double compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Elle est l'un des rares établissements français qui assure une complémentarité aussi forte des systèmes de traitement.

La MEL adapte ses services à l'évolution du gisement. Elle poursuit ses campagnes de sensibilisation et d'information dans le but d'améliorer la qualité du service public et de réduire de 10% la production de déchets des métropolitains d'ici 2020.

1 156 326 habitants
(projection 2018)

1 141 440 habitants
(INSEE 2015)



651 080
tonnes collectées



83 134 commerces actifs

+0,49 % par rapport à 2017

15 871 administrations



La MEL est propriétaire des équipements de collecte (les bacs, les colonnes d'apport volontaire, les déchèteries, les garages de véhicules de collecte), des équipements de traitement des déchets (centres de tri, centre de valorisation énergétique, centre de valorisation organique de transfert et de manutention) ainsi que du bus info tri. A ce titre, c'est elle qui supporte les coûts des investissements correspondants.

1 CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE (CVO)



1 CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (CVE)



12 DÉCHÈTERIES
23 DÉCHÈTERIES MOBILES



2 CENTRES DE TRI
2 GARAGES DE VÉHICULES DE COLLECTE



LA COLLECTE

LA PRÉ - COLLECTE

La MEL fournit aux usagers les bacs et sacs nécessaires au stockage des déchets avant collecte.

La distribution des contenants ainsi que la maintenance des bacs est confiée à des prestataires privés.



756 719 bacs sur le territoire de la MEL

LA COLLECTE COLONNE APPORT VOLONTAIRE

Dans certains secteurs et en déchèteries, des colonnes d'apport volontaire pour les déchets recyclables sont mises en place.

Ce mode de pré-collecte concerne également les logements collectifs ne disposant pas de locaux propreté suffisamment grands.



5 413 tonnes déchets non recyclables
3 397 tonnes déchets recyclables

LES PAPIERS DE BUREAU DES ADMINISTRATIONS

La MEL développe le tri du papier de bureau au sein des établissements publics.



505 tonnes
911 établissements publics

LES GALERIES MARCHANDES

Les galeries marchandes évacuent leurs déchets au moyen de bacs de grande capacité, ce qui permet de mutualiser les moyens pour l'ensemble des cellules commerciales.



1 613 tonnes
8 galeries

LA COLLECTE DES MARCHÉS ET DES FOIRES

La MEL assure la collecte des déchets en fin de marchés ou braderies.



3 548 tonnes
124 marchés
289 braderies et foires

LES BIODÉCHETS DES CANTINES DES ADMINISTRATIONS

La MEL collecte les préparations et restes de repas dans les cantines des administrations (établissements scolaires, restaurants universitaires, maisons de retraite, centres hospitaliers, administrations diverses comme le Conseil Général, le Conseil Régional...).



4 726 tonnes biodéchets
184 établissements collectés en bacs
449 établissements collectés par aspiration

LA COLLECTE DES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE PAR CAMIONNETTE



155 tonnes
17 797 visites

LA COLLECTE PAR BENNES DE GRANDE CAPACITE

Dans le cadre de ses compétences en matière de collecte et traitement des déchets assimilés, la MEL prend en charge les déchets issus des administrations et des services techniques municipaux.



48 194 tonnes
38 009 tonnes services municipaux
10 157 tonnes établissements publics et scolaires

LA RÉSORPTION DES DÉPÔTS SAUVAGES

Sur demande spécifique des villes et de manière exceptionnelle, la MEL met en place les moyens nécessaires pour évacuer les dépôts sauvages. Cette mission est assurée en accompagnement de l'action des villes compétentes en matière de propreté.



1 008 tonnes

LA COLLECTE DE REPASSE

La MEL a mis en place une prestation de collecte des corbeilles publiques dite de "repasse" pour les communes de Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq qui génèrent une production importante de déchets sur l'espace public liée aux flux importants de passages d'usagers en centre ville.



165 tonnes

LA COLLECTE PAR BENNE A PRÉHENSION LATÉRALE

La MEL expérimente depuis le mois de mai un nouveau mode de collecte et de pré collecte des déchets pour 4000 usagers répartis sur 6 quartiers de Lille et Hellemmes. Des bacs de grande capacité (3200 litres) sont installés sur le domaine public et collectés au moyen d'un véhicule muni d'un bras latéral.

La particularité de cette collecte est qu'elle est réalisée par un chauffeur (collecte réalisée depuis la cabine facilitée par des caméras) et que le temps de vidage du bac est de moins d'une minute.



537 tonnes ordures ménagères collectées
130 tonnes déchets recyclables sans verre
42 tonnes verre

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

La collecte des déchets encombrants sur rendez-vous se fait par appel téléphonique auprès des usagers en habitats pavillonnaires et pour les collectifs de moins de 50 logements non conventionnés.

Cette même collecte fait l'objet d'un dispositif spécifique pour les collectifs de plus de 500 logements en raison des volumes produits, à savoir 12 collectes par an à date fixe définie en collaboration avec les bailleurs.

94 365 appels au total



21 955 des appels ont été renvoyés vers les déchèteries fixes.

30 218 des appels ont abouti à des demandes de rendez-vous.

42 192 des appels restants sont liés aux demandes de renseignements ou annulations de rendez-vous.

LA VALORISATION DES DÉCHETS DES ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants collectés par cette prestation sont acheminés chez un prestataire privé qui a pour but de trier, valoriser et traiter.

Le prestataire a valorisé **60 %** des déchets entrant en valorisation matière.



5 193 tonnes collectées en habitat individuel
3 153 tonnes collectées en habitat collectif

LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES FIXES

Les 12 déchèteries de la MEL sont accessibles gratuitement sur présentation du "Pass Déchèteries" à l'ensemble des usagers particuliers habitant sur le territoire métropolitain dans la limite de 2m³ par jour. Au-delà de ce volume, l'accès est payant.

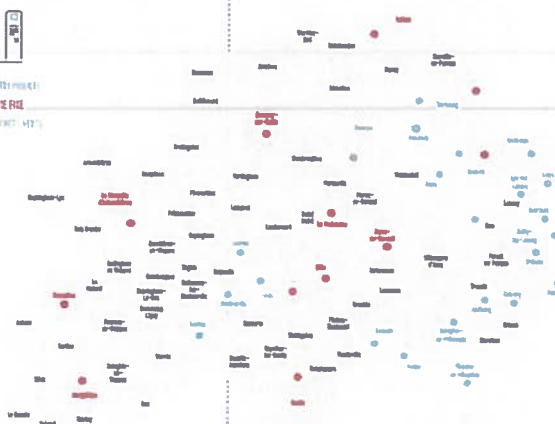
Pour les autres usagers leur accès est payant dès le premier m³ et limité à certains déchets. Les déchets ménagers toxiques, l'amiante et les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ne sont pas admis pour ces catégories d'usagers.



- DÉCHÈTERIES
- DÉCHÈTERIES FIXES
- DÉCHÈTERIES MOBILES



168 387 tonnes
1 794 439 visites



LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES MOBILES

L'accès au service se fait avec le "Pass Déchèteries". Le service des déchèteries mobiles est un point d'apport volontaire de collecte des encombrants accessible uniquement aux particuliers à fréquence hebdomadaire ou mensuelle selon les sites.



1 805 tonnes
49 448 visites



Bennes saisonnières
1086 tonnes
6 605 visites

ACTIONS DE PRÉVENTION

COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Appel à candidature pour démarrer l'expérimentation du compostage individuel auprès de 400 foyers à partir de 2019. Les 30 structures collectives sélectionnées bénéficieront d'un équipement de compostage collectif ainsi que d'un accompagnement méthodologique.



GUIDE DU COMPOSTAGE



Parution et mise à disposition de guides du compostage domestique et du jardinage au naturel. Réalisation de panneaux d'information et d'une signalétique pour les 30 sites de compostage collectif retenus dans le cadre de l'appel à candidature.

ECO - EXEMPLARITÉ

Création d'un réseau d'échanges de bonnes pratiques des communes volontaires. Ce réseau a pour objectif d'impulser une dynamique d'actions sur les communes du territoire métropolitain en favorisant les échanges de retours d'expériences et en promouvant les bonnes pratiques existantes. 34 communes identifiées.

METS LA TRANSITION DANS TON QUARTIER



LE GRAND SAINGHIN:
Installation d'un composteur partagé
DES JARDINS ET DES HOMMES:
Gestion et accompagnement de 5 sites de compostage
KOMPOSTO:
Triporteur de biodéchets

FAMILLES ZÉRO DÉCHET

Durant 6 mois, 339 familles (1 065 habitants) ont participé au défi métropolitain « familles Zéro déchet » ayant pour objectif d'entraîner une réduction de 30% des déchets non-recyclables. A l'issue du défi une réduction réelle de 37% des déchets non-recyclables (soit près de 15 tonnes de déchets évitées) a pu être constatée.

REPAIR CAFÉS

Financement de 5 "Repair Cafés" dans le cadre du dispositif « Mets la transition dans ton quartier » :
*ASSOCIATION FPH (FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS),
INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE,
ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX DE WATTRELOS,
AMICALE LAÏQUE D'ANSTAING,
WASQUEHAL EN TRANSITION.*



RÉEMPLOI

Financement de 2 actions favorisant le réemploi dans le cadre du dispositif « Mets la transition dans ton quartier »
CENTRE SOCIAL DE LA BOURGOGNE A TOURCOING

Collecte de récupération d'objets réutilisables (vêtements, linge, petit mobilier...) redistribués ensuite aux plus démunis.
LILLE SUD INSERTION.
Bricothèque dans le prolongement du Repair cafés déjà existant.

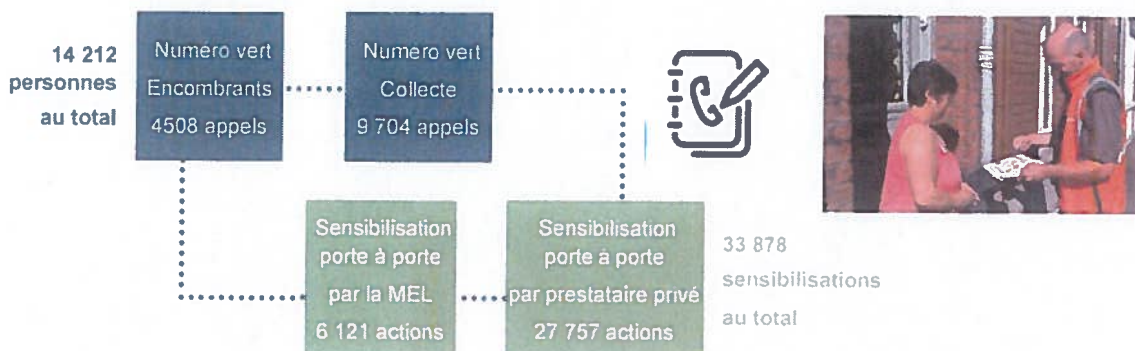
Réemploi en déchèteries
688 tonnes de produits réceptionnés sur les déchèteries soit un taux de réemploi moyen de **57 %** d'objets réemployés et vendus.



MEL TROC

Mise en ligne du site internet MEL TROC
Plus de 1 200 annonces sont parues 150 objets ont été vendus ou donnés par l'intermédiaire de ce site.
Site : www.Mel-troc.fr

ACTIONS DE SENSIBILISATION EN PORTE A PORTE ET TÉLÉPHONIQUE



ACTIONS DE COMMUNICATION

LE « JEU TÉMOIN », LES RÉUNIONS PUBLIQUES ET LES STANDS PRÉVENTION



628 personnes sensibilisées
18 INTERVENTIONS

L'ANIMATION LOMBRICOMPOSTAGE



1 758 personnes sensibilisées
51 INTERVENTIONS

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES



9 438 enfants sensibilisés
383 INTERVENTIONS

LE BUS INFO TRI



4 958 personnes sensibilisées
265 INTERVENTIONS

VISITES DE SITES MÉTROPOLITAINS



7 128 personnes sensibilisées
559 INTERVENTIONS

TOTAL
23 910 PERSONNES SENSIBILISEES
1 279 INTERVENTIONS

LA VALORISATION ET LE RECYCLAGE

LES CENTRES DE TRI

Le rôle des centres de tri est d'affiner le tri des usagers afin d'atteindre les critères de qualité nécessaires au recyclage et de séparer les déchets par matière.

Une succession de machines permet de séparer les déchets par type de matériaux.

- L'affinage manuel ou surtri permet de corriger les erreurs d'orientation des machines et d'extraire les éventuelles erreurs de tri à la source qu'auraient pu commettre les habitants.

- La mise en balles est une étape de compaction des matériaux triés permettant d'optimiser le stockage et le transport des matières secondaires issues du tri.

HALLUIN



LILLE



Capacité : 100 000 tonnes



57 738 tonnes
réceptionnées
après transfert

57 777 tonnes triées
47 247 tonnes valorisées

Taux de valorisation : **81,8 %**

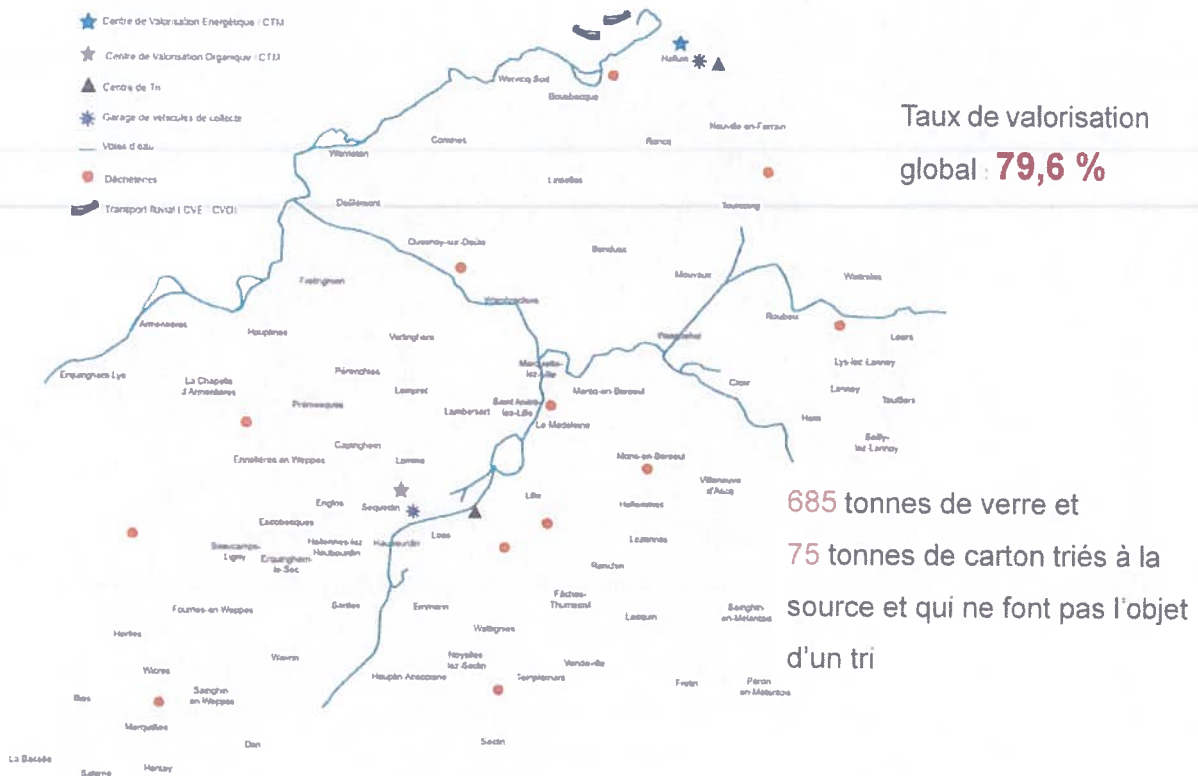
Capacité : 60 000 tonnes



45 063 tonnes
réceptionnées
après transfert

45 508 tonnes triées
34 983 tonnes valorisées

Taux de valorisation : **76,9 %**



LE CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE

Le rôle du Centre de Valorisation Organique est de traiter les déchets fermentescibles de certains ménages et certaines administrations du territoire de la MEL afin d'extraire tout le potentiel énergétique et agronomique contenu dans cette matière (biogaz et compost).

Le Centre de Valorisation Organique peut recevoir les déchets verts en apport direct par les services municipaux.

Les particuliers ont la possibilité de se fournir en compost issu du CVO auprès de certaines déchèteries.



Capacité réglementaire : 108 600 tonnes

77 358 tonnes réceptionnées

Le Centre de Valorisation Organique a rencontré des problèmes de fonctionnement des tunnels de compostage conduisant à un détournement plus important que les années précédentes.

Conséquence de ces dysfonctionnements :

56 % traitées au CVO

22 958 tonnes fraction fermentescible
des ordures ménagères

16 140 tonnes déchets verts

4 726 tonnes déchets alimentaires

11 tonnes de déchets Séquoia

44 % détournées du CVO

8 112 tonnes fraction fermentescible
des ordures ménagères

25 810 tonnes déchets verts

LE CENTRE DE VALORISATION ENERGÉTIQUE

Le rôle du Centre de Valorisation Energétique est de valoriser les ordures ménagères résiduelles par incinération avec une production d'énergie électrique, de mâchefers et de REFIO (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères).

Au delà de la production d'électricité et afin d'optimiser l'énergie générée par l'incinération des déchets, la MEL a décidé en partenariat avec son délégataire d'investir dans le déploiement d'un réseau de chaleur.



Capacité réglementaire : 350 000 tonnes

346 762 tonnes réceptionnées

91% traitées au CVE

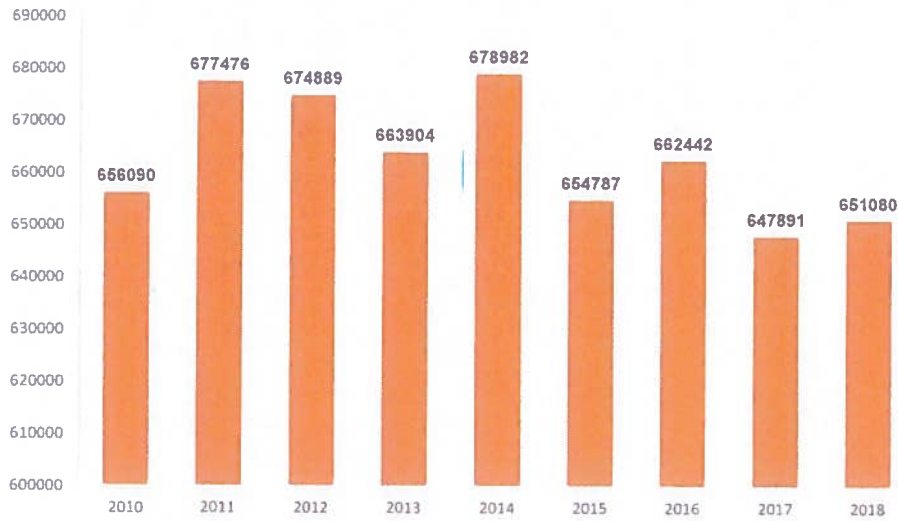
315 885 tonnes déchets
non recyclables

9 % détournées du CVE

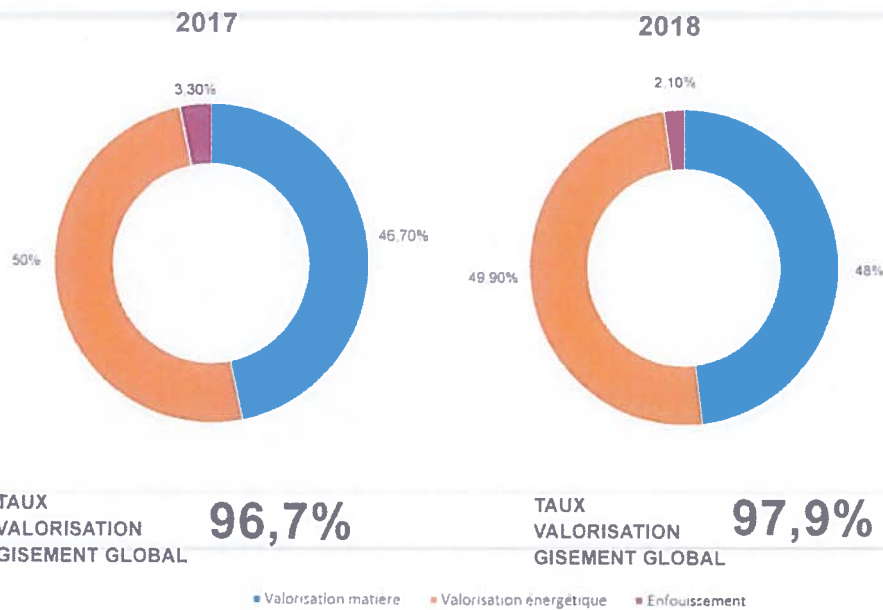
30 877 tonnes déchets détournés
incinérés ou ISDND

LES FLUX, LES INDICATEURS

ÉVOLUTION DU GISEMENT GLOBAL EN TONNES DEPUIS 2010

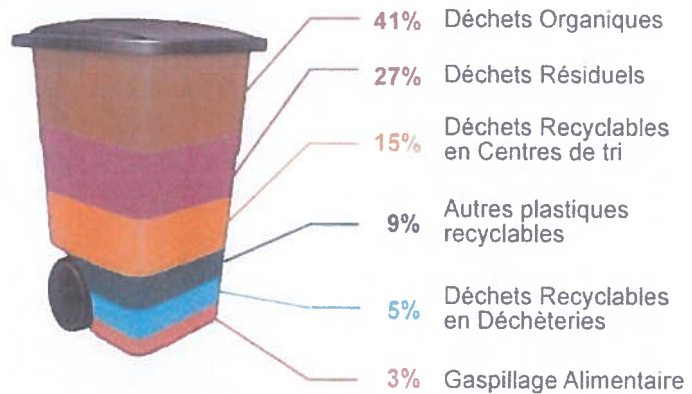


INDICE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX MIS EN ENFOUISSEMENT ET TAUX DE VALORISATIONS

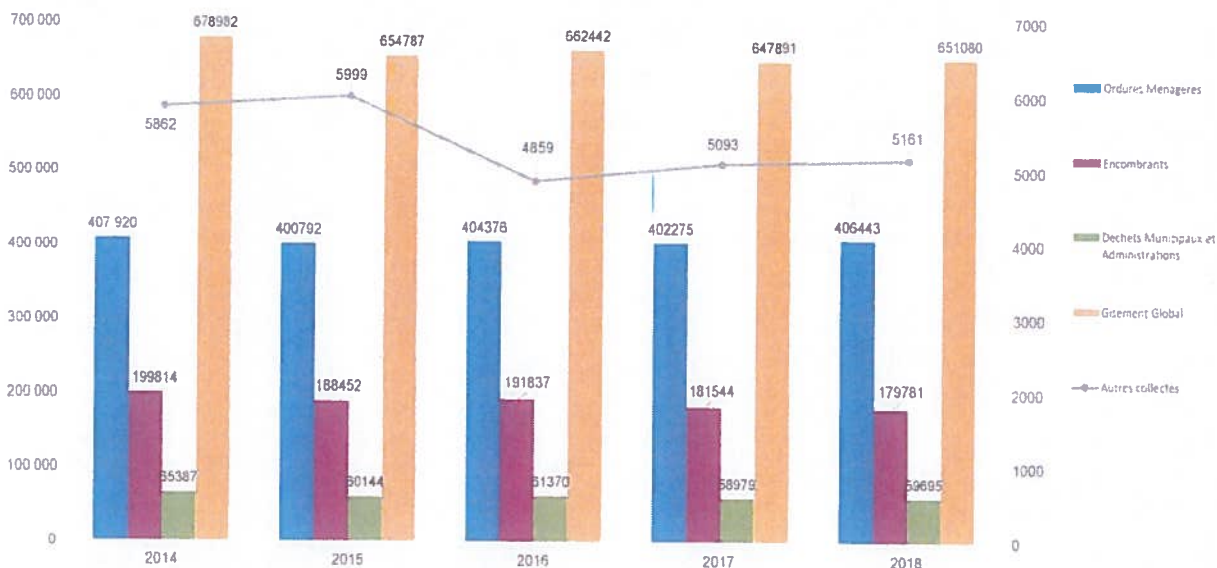


SYNTHÈSE DE LA COMPOSITION DES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES.

La MEL dispose d'un marché de caractérisation des déchets collectés permettant de mesurer la composition des différents flux collectés. La composition des collectes permet d'observer le geste de tri de l'habitant et son évolution dans le temps.



ÉVOLUTION DU GISEMENT PAR FLUX DEPUIS 2014



LES TONNAGES PRIS EN CHARGE EN 2018 PAR RAPPORT À 2017

2017 

RÉPARTITION GISEMENT PAR FLUX

Ordures ménagères	402 275 tonnes
Encombrants	181 544 tonnes
Autres collectes	5 093 tonnes
Déchets municipaux et administrations	58 979 tonnes
Gisement global	647 891 tonnes

2018 

RÉPARTITION GISEMENT PAR FLUX

Ordures ménagères	406 443 tonnes
Encombrants	179 781 tonnes
Autres collectes	5 161 tonnes
Déchets municipaux et administrations	59 695 tonnes
Gisement global	651 080 tonnes

2017

RÉCAPITULATIF GISEMENT

Porte à porte biflux

Déchets recyclables	
Fibreux	21 033 tonnes
Flaconnages	29 524 tonnes
Recyclables sans verre	458 tonnes
Verre	303 tonnes
Biodéchets	25 032 tonnes
Déchets non recyclables	80 221 tonnes

Porte à porte monoflux

Déchets recyclables avec verre	49 543 tonnes
Biodéchets	3 418 tonnes
Déchets non recyclables	184 327 tonnes

Colonnes d'apport volontaire

Déchets recyclables	
Fibreux	1 242 tonnes
Flaconnages	465 tonnes
Verre	308 tonnes
Recyclable en mélange	1 249 tonnes
Déchets non recyclables	5 151 tonnes

2018

RÉCAPITULATIF GISEMENT

Porte à porte biflux

Déchets recyclables	
Fibreux	20 002 tonnes
Flaconnages	30 306 tonnes
Recyclables sans verre	465 tonnes
Verre	312 tonnes
Biodéchets	27 168 tonnes
Déchets non recyclables	80 019 tonnes

Porte à porte monoflux

Déchets recyclables avec verre	48 831 tonnes
Biodéchets	3 594 tonnes
Déchets non recyclables	186 226 tonnes

Colonnes d'apport volontaire

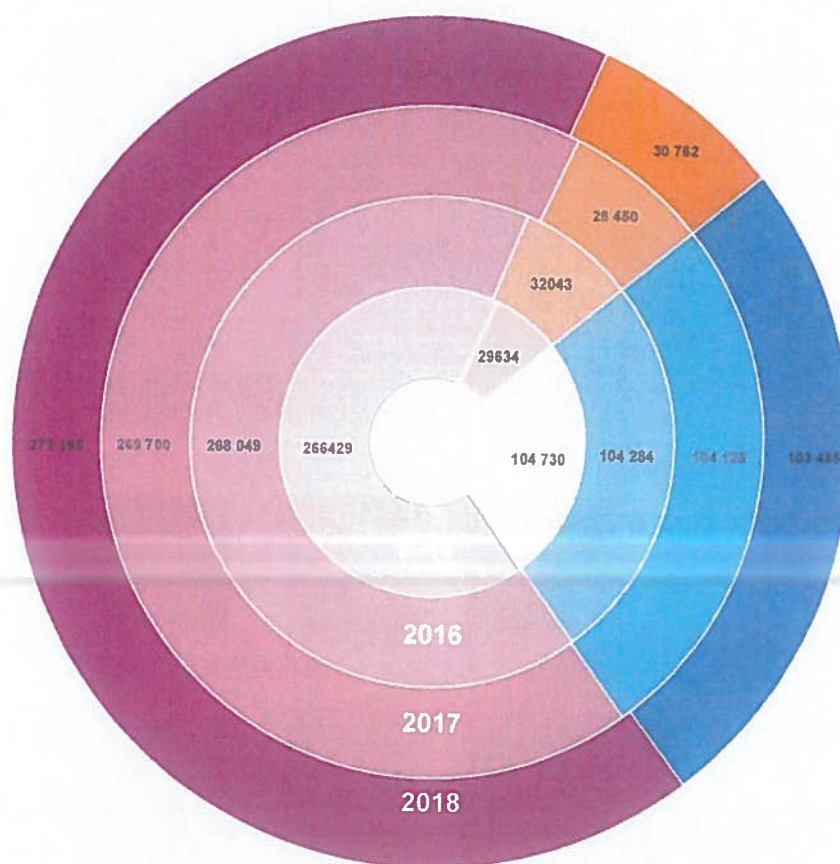
Déchets recyclables	
Fibreux	1 344 tonnes
Flaconnages	484 tonnes
Verre	331 tonnes
Recyclable en mélange	1 238 tonnes
Déchets non recyclables	5 413 tonnes

Bennes de Préhension Latérale

Recyclables sans verre	130 tonnes
Verre	42 tonnes
Non recyclables	537 tonnes

ÉVOLUTION DES TONNAGES DU GISEMENT DEPUIS 2015

- Déchets recyclables
- Déchets Non Recyclables
- Biodéchets



2017



GLOBAL GISEMENT

Déchets recyclables	104 125 tonnes
Déchets Non Recyclables	269 700 tonnes
Biodéchets	28 450 tonnes

2018



GLOBAL GISEMENT

Déchets recyclables	103 485 tonnes
Déchets Non Recyclables	272 195 tonnes
Biodéchets	30 762 tonnes

GISEMENT GLOBAL DÉCHÈTERIES

2017

LES DÉCHÈTERIES

Tonnage global	169 237 tonnes
Taux de valorisation matière	84,3 %
Taux de valorisation énergétique	15,3 %
Taux de valorisation global	96 %
Taux d'enfouissement ISDND	4 %

Fréquentation générale 1 704 328 entrées

2018

LES DÉCHÈTERIES

Tonnage global	168 387 tonnes
Taux de valorisation matière	84,1 %
Taux de valorisation énergétique	15 %
Taux de valorisation global	99,1 %
Taux d'enfouissement ISDND	0,9 %

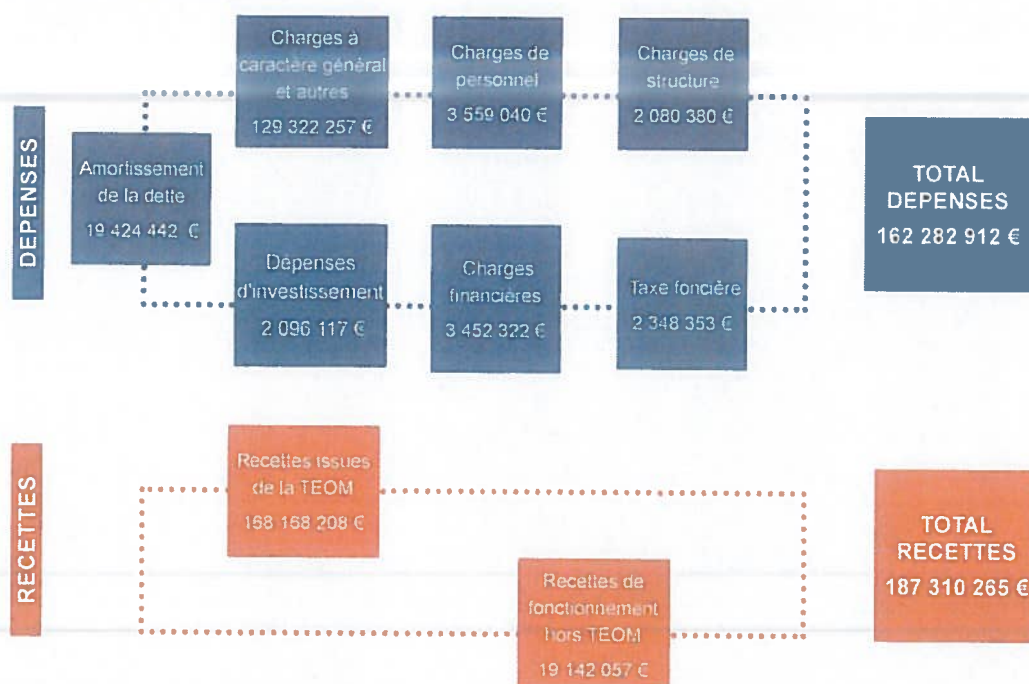
Fréquentation générale 1 794 439 entrées

LES COÛTS

MONTANT GLOBAL ET DETAILLE DES DIFFÉRENTES AIDES PUBLIQUES ET SOUTIENS REÇUS D'ORGANISMES

NOM	Périmètre	Valeur de soutien pour l'année en € TTC		
			Opérationnel	Financier
CITEO (ex Eco Emballage)	Emballages ménagers		X	13 560 419 €
CITEO (ex Eco Folio)	Papiers graphiques		X	0
Eco Système (OCA DEEE)	DEEE	X	X	657 796 €
Eco mobilier	Mobilier	X	X	456 476 €
Eco DDS	DDS	X	X	41 955 €
ADEME	Rénovation déchèteries			45 392 €

BILAN FINANCIER 2018



PRINCIPALES PRESTATIONS ET MODALITES D'EXPLOITATION

Prestation	Prestataires 2018	DSP*	Marché	Montant en euros TTC	
				2017	2018
Pré-collecte	Plastic Omnium - Citec		X	5 281 650 €	4 682 282 €
Collectes	Esterra - Lilébo		X	57 148 669 €	51 187 695 €
Collectes des encombrants	Esterra		X	4 505 876 €	6 439 762 €
Exploitation des déchèteries	Esterra		X	9 988 935 €	11 950 212 €
Collecte Bennes Grande Capacité	Esterra		X	2 066 400 €	1 355 605 €
Exploitation des centres de tri	SPL Triselec	X		10 405 969 €	10 864 450 €
Exploitation du CVE	Covalys	X		14 146 374 €	13 862 364 €
Exploitation du CVO / CTM	Sequoia	X		5 824 114 €	7 029 540 €

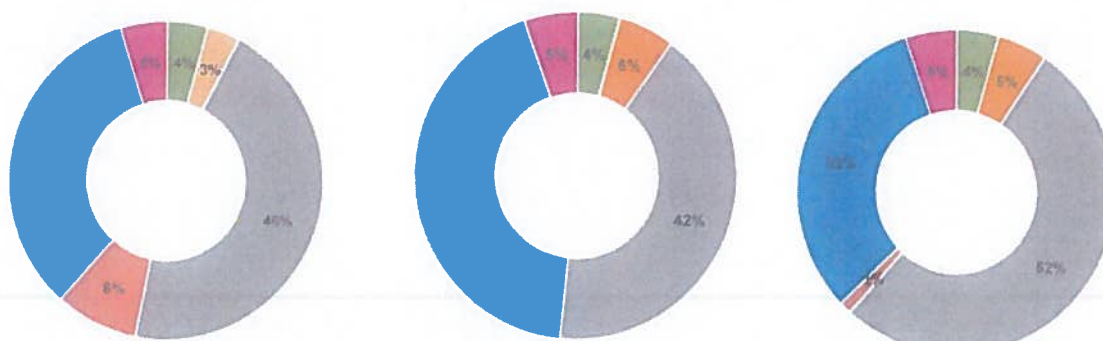
PRÉSENTATION DES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DE LA MEL

COLLECTE EN PORTE À PORTE

COÛT TOTAL À LA TONNE DES DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE			
À LA TONNE EUROS TTC	Ordures Ménagères Résiduelles	RSOM	Bio déchets
COÛT COMPLET *	218,96 €	417,59 €	391,35 €
COÛT AIDÉ **	195,38 €	236,99 €	363,84 €

COÛT TOTAL À L'HABITANT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE			
A L'HABITANT EUROS TTC	Ordures Ménagères Résiduelles	RSOM ***	Bio déchets
COÛT COMPLET	51,07 €	36,55 €	20,97 €
COÛT AIDÉ	45,57 €	20,92 €	19,47 €

RÉPARTITION DES CHARGES



Ordures Ménagères Résiduelles

Recyclage Sec Ordures Ménagères

Biodéchets

■ fonctionnelles ■ Pré-collecte ■ collecte ■ transport ■ traitement ■ charges diverses

* : Coût Aidé : Coût complet déduction faite des subventions et recettes perçues

** : Coût Complet : Somme de tous les coûts liés à la fabrication jusqu'à la vente d'un produit

*** : RSOM : Recyclable Sec Ordures Ménagères

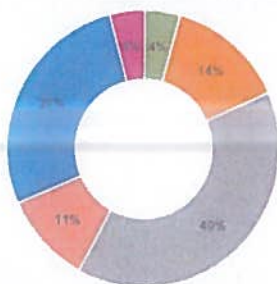
Ordures Ménagères Résiduelles : Ce sont les déchets produits par les ménages après le tri à la source par les habitants de tous les produits recyclables (notamment tous les emballages) et des biodéchets. Ce sont les derniers déchets dans la poubelle tout venant.

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

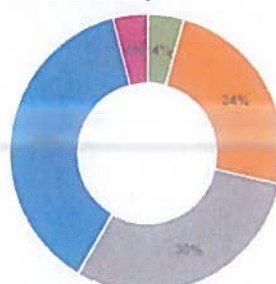
COÛT TOTAL À LA TONNE DES DÉCHETS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE		
À LA TONNE EUROS TTC	Ordures Ménagères Résiduelles	RSOM CAV
COÛT COMPLET	269,62 €	435,02 €
COÛT AIDÉ	247,68 €	270,77 €

COÛT TOTAL À L'HABITANT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE		
À L'HABITANT EUROS TTC	Ordures Ménagères Résiduelles	RSOM CAV
COÛT COMPLET	56,13 €	56,85 €
COÛT AIDÉ	51,57 €	35,38 €

RÉPARTITION DES CHARGES



Ordures Ménagères Résiduelles



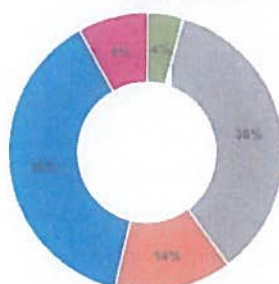
Recyclage Sec Ordures Ménagères

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

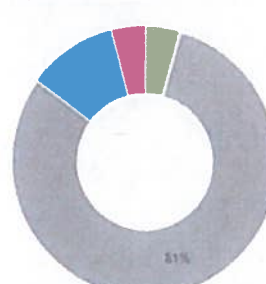
COÛT TOTAL À LA TONNE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS		
À LA TONNE EUROS TTC	Déchèteries	Encombrants
COÛT COMPLET	139,46 €	704,56 €
COÛT AIDÉ	117,33 €	686,79 €

COÛT TOTAL À L'HABITANT DES DÉCHETS ENCOMBRANTS		
À L'HABITANT EUROS TTC	Déchèteries	Encombrants
COÛT COMPLET	20,71 €	6,94 €
COÛT AIDÉ	17,42 €	6,86 €

RÉPARTITION DES CHARGES



Déchèteries



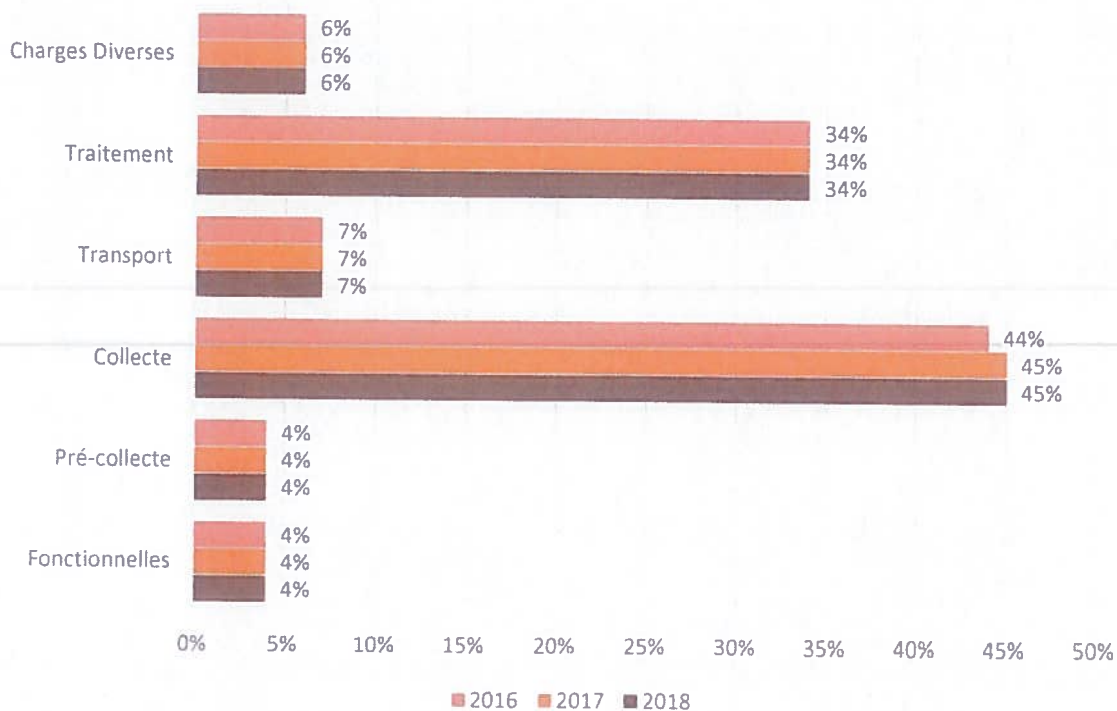
Encombrants

TOUS LES FLUX CONFONDUS

COÛT TOTAL À LA TONNE DE LA TOTALITÉ DES FLUX			
À LA TONNE EUROS TTC	2016	2017	2018
COÛT COMPLET	240,04 €	247,65 €	246,30 €
COÛT AIDÉ	209,10 €	197,81 €	199,60 €

COÛT TOTAL A L'HABITANT DE LA TOTALITÉ DES FLUX			
A L'HABITANT EUROS TTC	2016	2017	2018
COÛT COMPLET	140,84 €	140,75 €	140,70 €
COÛT AIDÉ	122,68 €	112,42 €	114,02 €

RÉPARTITION DES CHARGES



RAPPORT ANNUEL 2018
SERVICE PUBLIC DE PREVENTION
ET DE GESTION DES DECHETS

Conformément aux articles L 2224-17-1 et D 2224-1 à 5 du Code Général des collectivités Territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés présente notamment : le territoire desservi, la collecte des déchets pris en charge par le service, la prévention des déchets mise en œuvre, les traitements mis en place, les modalités d'exploitation du service public, les indicateurs, le financement.

ANSTAING
ARMENTIERES
AUBERS
BAISIEUX
BEAUCAMPS LIGNY
BOIS GRENIER
BORDUES
BOUSBECQUES
BOUVINES
CAPINGHEM
CHERENG
COMINES
CROIX
DEULEMONT
DON
EMMERIN
ENGLOS
ENNETIERES EN WEPPE
ERQUINGEM LE SEC
ERQUINGEM LYS
ESCOBECQUES
FACHES THUMESNIL
FOREST / MARQUE
FOURNES EN WEPPE
FRELINGHIEN
FROMELLES
FRETIN
GRUSON
HALLENNES LEZ HAUBOURDIN
HALLUIN
HANTAY
HAUBOURDIN
HELLEMES
HENRY
HERLIES
HOULPIN ANCOISNE
HOULPINES
ILLIES
LA BASSEE
LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
LA MADELINE
LAMBERSART
LANNOY
LEERS
LE MAISNIL
LESQUIN
LEZENNES
LILLE
LINSELLES
LOMME
LOMPRET
LOOS
LYS LEZ LANNOY
MARCO EN BAROEUL
MARQUETTE
MARQUILLIES
MONS EN BAROEUL
MOUVAUX
NEUVILLE EN FERRAIN
NOVELLES LEZ SECLIN
PERINCHIES
PERONNE EN MELANTOIS
PREMESQUES
QUESNOY/DEULE
RADINGHEM EN WEPPE
RONCHIN
RONCO
ROUBAIX
SAILLY LEZ LANNOY
SAINGHIN EN MELANTOIS
SAINGHIN EN WEPPE
ST ANDRE LEZ LILLE
SALOME
SANTES
SECLIN
SEQUEDIN
TEMPEMARS
TOUFFLERS
TOURCOING
TRESSIN
VENDEVILLE
VERLINGHEM
VILLENUEVE D'ASCO
WAMBRECHIES
WARNETON
WASQUEHAL
WATTIGNIES
WATTELOS
WAVRIN
WERVICQ
WICRES
WILLEMS